

C O N T R A T D E B A I L

Entre les soussignés

- 1) **Ville d'Ettelbruck**
B.P. 116
L-9002 ETTTELBRUCK,

propriétaire, représentée par les membres de son collège échevinal, à savoir :

Jean-Paul SCHAAF, bourgmestre, demeurant à Ettelbruck,
Bob STEICHEN, échevin, demeurant à Warken,
Paul SOLVI, échevin demeurant à Ettelbruck,

et

- 2) Monsieur/ Madame **Prénom NOM**
n°, nom rue
L-code postal village
☎ n° portable / ✉ adresse courriel

locataire

a été conclu le contrat de bail suivant:

La Ville d'Ettelbruck donne en location à Monsieur / Madame X qui accepte l'emplacement de stationnement réservé n° X situé au niveau 4 du parking couvert « am Däich ». Le bail mensuel s'élève à **100 €** (*en toutes lettres* : **cent euros**) et est à verser au début de chaque mois sur un des comptes suivants de la recette communale avec la mention « loyer emplacement n° X Parkhaus am Däich » :

BCEE LU 85 0019 3301 0598 6000	BGLL LU 51 0030 0182 8078 0000
BILL LU 68 0020 1126 0940 0000	CCPL LU 29 1111 0010 4171 0000
CCRA LU 61 0090 0000 0230 4012	CELL LU 58 0141 3100 6470 0000

Le bail prend effet le jour mois année pour une durée indéterminée. Le locataire et le propriétaire ont à tout moment le droit de mettre fin à ce contrat de bail au moyen d'une lettre recommandée sous respect d'un préavis d'un mois.

Pour tous les autres cas, les réglementations légales sont de vigueur. Une sous-location n'est pas autorisée.

Signé en double exemplaire à Ettelbruck, le jour mois année.

Le propriétaire	Le locataire
Jean-Paul SCHAAF	
Bob STEICHEN	
Paul SOLVI	Prénom NOM